

**LIVRE BLANC**



**LA GESTION DES  
MÉGOTS DE CIGARETTE  
EN FRANCE**



# SOMMAIRE

03

Les 5 étapes du cycle de pollution générées par la cigarette

08

Pourquoi trier ses mégots dans des cendriers urbains ?

12

Comment sont traités les mégots ?

16

Interviews

20

Incinération ou recyclage ?

23

Loi économie circulaire 2025

25

À propos du label Ville Zéro Mégot



## CULTURE ET CONSOMMATION

De sa culture à sa consommation, le tabac est réellement néfaste pour l'environnement. Depuis les années 1980, 30 à 40 % des déchets collectés lors des campagnes de nettoyage des villes et des campagnes sont des mégots de cigarette. \*

\*Rapport de 2017 - OMS



## 4 300 MILLIARDS

11 milliards de cigarettes sont consommées par jour, soit 127 314 cigarettes par seconde (compteur) d'après le planetoscope et 4 300 milliards de mégots de cigarette finissent sur nos sols chaque année, soit 8 millions par minute, selon La Butt Pollution Project. En effet, nous constatons aujourd'hui qu'au moins 66 % des mégots consommés finissent dans la nature.

## DÉCHETS POLLUANTS

De plus, ce déchet dégrade notre environnement lorsqu'il est jeté au sol mais contribue également à la déforestation.

Un arbre est brûlé pour 300 cigarettes produites.

Chaque année, la culture du tabac provoque la disparition de 200 000 hectares de forêts. (CNCT, Comité National Contre le Tabagisme).



# LES 5 ÉTAPES DU CYCLE DE POLLUTION GÉNÉRÉES PAR LA CIGARETTE

## Cycle de pollution généré par la cigarette \*



### Agriculture

- L'agriculture du tabac : 5% de la déforestation mondiale



### Pesticides et toxicité

- 26% des producteurs sont kenyans : maladies liées aux pesticides



### Bilan carbone

- Industrie du tabac : 8,76 millions de tonnes de CO2



### Pollution de l'eau

- En 96h, un mégot tue la majorité des poissons se trouvant dans 1L d'eau



### Déchets

- 8 millions de mégots jetés chaque minute

\*Ministère de l'écologie



À garder en tête pour mesurer l'impact environnemental de la cigarette sur notre terre.

## Le saviez-vous ?

La production de tabac est responsable de 80% de la déforestation au Malawi, 40% en Corée du Sud et 12% en Afrique du Sud.\*

\*CNCT (comité national contre le tabagisme)





# LES HABITUDES DES FUMEURS

Plusieurs contextes conditionnent les habitudes des fumeurs, trop rarement au fait des sanctions encourues en cas de jet de mégot sur la voie publique.

## LE CONTEXTE SITUATIONNEL

L'effet de groupe, les situations d'urgence et/ou de stress de la personne.



## LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Avec le manque d'équipements en cendriers/poubelles, leur inadaptation, leur défaut de visibilité, ou bien la présence de cendriers sauvages.

## LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE

Par exemple, avec le jet de mégot par le fumeur au volant de son véhicule.



# LE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS FACE AU RECYCLAGE

Même si 85 % des Français sont d'accord avec l'idée que « c'est d'abord en modifiant de façon importante nos modes de vie que l'on empêchera la dégradation de l'environnement » (Ademe, 2016), plus de 23% d'entre eux sont désengagés des problématiques environnementales (GreenFlex, 2015).

## INTERVIEW DELPHINE BÜRKLİ



Mairesse du 9<sup>e</sup>  
arrondissement de Paris

“  
C'EST UN SUJET  
QUI ME TIENT  
PARTICULIÈREMENT  
À CŒUR.  
”

Quel est votre comportement face au recyclage ? Y voyez-vous un intérêt ?

D.L « Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour sur mon territoire. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Tout d'abord, nous avons mis en place 200 cendriers que nous collectons trois fois par semaine et avons obtenu le soutien de restaurateurs et d'entreprises pour qu'ils en fassent autant.

Parallèlement nous nous sommes associés avec la société bretonne MéGO!, qui travaille et développe le recyclage des mégots, et nous leur livrons désormais 100 kg de mégots usagés par an. Cette expérimentation à l'échelle d'un territoire a pour but d'accompagner l'établissement d'une filière de recyclage des mégots. C'est aussi le rôle d'une collectivité. »

# INTERVIEW

## VIRGINIE GUÉRIN



Chargée de mission  
Festival Atmosphères –  
Urbaniste – Directrice  
Générale Cocottarium –  
Présidente World  
Cleanup Day France

“

**LE SUJET EST DE  
FAIRE EN SORTE DE  
FAIRE DURER LES  
CHOSSES LE PLUS  
LONGTEMPS  
POSSIBLE DANS LE  
TEMPS.**

”

Quel est votre comportement face au recyclage ? Y voyez-vous un intérêt ?

V.G « Le recyclage fait partie du mix de solutions, cela ne doit pas être agité comme LA solution. L'enjeu est d'abord de faire en sorte de ne pas produire de déchet, d'avoir le maximum de produit durable dans le temps et qui ne bascule pas sur du recyclage.

L'image qui me vient tout de suite en tête, c'est une armoire. Par exemple, après son achat, je la transmets à mes enfants, ou mon cousin... mais cette armoire continuera à vivre. Puis un jour, on va la découper en planche pour en faire des étagères. Puis un autre jour, effectivement, elle sera peut-être transformée en copeaux de bois pour en faire de la pâte à papier...

Le sujet est de faire en sorte d'avoir une durée de vie la plus longue possible de l'objet. Le recyclage doit être la solution ultime et ne doit pas être la solution de facilité qui donne l'idée que tout est réutilisable à l'infini car c'est une fausse idée. En revanche, le recyclage peut-être une bonne solution pour certains produits.

Cela ne peut pas être la solution et surtout ne pas donner l'illusion aux consommateurs que comme c'est recyclable, c'est recyclé et à l'infini. Cela est faux et l'on trompe le consommateur sur ce sujet-là. »

# QUE CONTIENT UN MÉGOT DE CIGARETTE ?

## PLUS DE 4000 SUBSTANCES

La cigarette possède plus de 4000 substances chimiques et nocives pour l'homme et dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes (comme le goudron, l'acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb).



## LE MÉGOT

Le mégot, lui, possède des résidus de ces substances en y ajoutant le filtre fabriqué à partir d'acétate de cellulose. Il s'agit d'une matière plastique obtenue par modification de la cellulose.



## L'ACÉTATE DE CELLULOSE

Les fibres de l'acétate de cellulose sont traitées avec du dioxyde de titane (toxique), puis elles sont compressées avec un plastifiant nommé la triacétine (irritante) pour former le filtre. Ce filtre, déjà toxique, est recouvert d'un papier qui lui aussi n'est pas exempt de produits nocifs.





# POURQUOI TRIER SES MÉGOTS DANS DES CENDRIERS URBAINS ?

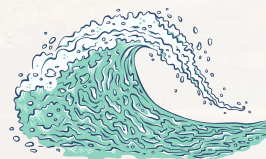


Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, jeter un mégot de cigarette au sol est un comportement polluant banalisé.

Malgré sa petite taille, le mégot de cigarette est l'un des déchets comprenant le plus de **toxines**. De plus, ces toxines étant hydrophiles, elles **polluent nos sols** à une vitesse très rapide, par l'intermédiaire de la pluie.

Un mégot peut mettre plus de **dix ans** pour se **dégrader**, s'il est jeté par terre, il sera emporté par les eaux et ainsi aura toutes les chances de rejoindre les mers et les océans. Un seul mégot de cigarette peut **polluer jusqu'à 500 litres d'eau**, ces toxines vont se diluer très facilement dans nos océans et nos rivières.

## 1ER DÉCHET PLASTIQUE QUI POLLUE NOS OCÉANS



Dans son rapport annuel de 2018, l'ONG américaine, **Ocean Conservancy** indique d'ailleurs qu'il s'agit du **premier déchet plastique marin** retrouvé sur les côtes. Quant à NBC News, d'après une étude qu'elle a menée, elle démontre que ce déchet est la plus grande source de **déchets océaniques**.

En plus de son effet néfaste sur notre flore, ces mégots peuvent être confondus avec de la **nourriture** par les différentes espèces marines, ce qui aura, sur le long terme, un réel impact sur notre faune, la chaîne alimentaire et donc sur la **disparition des espèces**.

### ***Le saviez-vous ?***

Les déchets dangereux représentent environ 3 % des déchets produits en France.

Le mégot représente 30 % des débris personnels retrouvés sur les littoraux.\*

\*Tired Earth



# INTERVIEW

## VIRGINIE GUÉRIN



Chargée de mission  
Festival Atmosphères –  
Urbaniste – Directrice  
Générale Cocottarium –  
Présidente World  
Cleanup Day France

“

**LES TOXINES QUI  
PEUVENT ÊTRE  
DANS LE MÉGOT  
VONT**

**DIRECTEMENT PAR  
VOIE FLUVIALE AU  
SEIN DES OCÉANS.**

”

D'après vos connaissances, l'impact du mégot dans les océans est-il alarmant ?

V.G « Je pense que la manière dont on vit, nous les humains, a un impact énorme sur les océans qui est sous-estimé. Il y a énormément de déchets qui finissent dans les océans.

Le mégot, quand on ne le sait pas et qu'on le jette dans les égouts, il arrive bien souvent dans les océans. En effet, les eaux pluviales ne passent pas obligatoirement par la cage d'épuration et finissent directement dans le fleuve et dans la rivière (je suis urbaniste donc c'est un sujet que je connais particulièrement bien).

Les toxines qui peuvent être dans le mégot vont directement par voie fluviale au sein des océans. L'ensemble du mode de vie humain a un impact alarmant sur la pollution des océans, le mégot en fait parti.

Un mégot bien éteint va dans n'importe quelle poubelle, si vous n'avez pas d'endroit pour mettre votre cigarette pour qu'elle soit revalorisée ou recyclée, assurez-vous qu'elle soit bien éteinte afin de ne pas jeter le mégot dans la rue ou dans la nature. Si en plus, il peut être recyclé, et bien tant mieux ! »

# INTERVIEW

CAMILLE  
LACROIX



Responsable du service  
surveillance et études des  
déchets aquatiques au  
Cedre

“

**IL FAUT ÉVITER  
TOUT CONTACT DU  
MÉGOT AVEC L'EAU  
SAUF, SI, BIEN SÛR  
C'EST EN CIRCUIT  
FERMÉ DANS UN  
CENTRE DE  
RECYCLAGE.**

”

D'après vos connaissances, l'impact du mégot dans les océans est-il alarmant ?

C.L. « Les gens oublient souvent le problème de la contamination chimique associée au mégot. Hors, c'est un aspect essentiel à considérer pour décider des actions de réduction à privilégier. Par exemple, le ramassage des mégots, en milieu urbain ou sur le littoral, n'est pas optimal car il permet d'éliminer la pollution plastique liée au filtre mais il ne résout absolument pas le problème de la pollution chimique qui se transfère très rapidement dans l'environnement, notamment en cas de contact du mégot avec l'eau. Les études que nous réalisons en laboratoire montrent qu'il faut éviter tout contact du mégot avec l'eau sauf, si, bien sûr, c'est en circuit fermé dans un centre de recyclage.

Pour compléter nos études en laboratoire, nous avons mis des mégots sur le sable de notre plage artificielle au Cedre et nous avons observé une diminution importante de la contamination chimiques de nos mégots après les périodes de pluie illustrant ce transfert de pollution du mégot vers l'environnement via l'eau. Pour conclure, le mégot représente un vrai risque pour la qualité de l'eau, quelle soit de pluie, de rivière ou de mer, du fait de sa capacité à transférer des contaminants toxiques. C'est pourquoi il apparaît essentiel de prévenir l'entrée de ce déchet dans l'environnement. »

## UN FLÉAU POUR L'ENVIRONNEMENT

Un gros tiers des Français (37% en 2019) reconnaît jeter des déchets de toute nature (gobelets, canettes, bouteilles, emballages, notamment) par la fenêtre sur l'autoroute, selon une enquête réalisée par Ipsos pour la Fondation Vinci Autoroutes. Plus de la moitié des fumeurs (16% des sondés) se débarrasse de leurs cigarettes en roulant. Chaque jour, les agents routiers ramassent ainsi une centaine de mégots par kilomètre d'autoroute et le double sur chaque aire de service, chiffre le concessionnaire.



## TRAITER LE MÉGOT

Trier un mégot dans un cendrier urbain permet à celui-ci d'être ensuite collecté par une entreprise de recyclage ou d'incinération de mégots. C'est un geste éco-responsable pour la planète et bon pour l'environnement quand on sait ce que ce déchet peut occasionner comme pollution.

## AMENDES ENCOURUES

De plus, la sanction d'un mégot jeté par terre peut être lourde. Les personnes qui jettent leur mégot par terre sont sanctionnées d'une amende de 68 €. Cependant, la secrétaire d'Etat à la transition écologique, Brune Poirson, prévoit une amende de 135 euros. Ce décret a été présenté mi-juin dernier et s'inscrit dans le cadre de la feuille de route pour l'économie circulaire lancée en 2018.



### Le saviez-vous ?

Les cigarettes mettent en moyenne 12 ans pour se dégrader totalement : les filtres se dégradent entre 1 et 2 ans, mais l'un de ses composants, l'acétate de cellulose, met quant à lui près de 10 ans pour se décomposer.\*

\*Tired Earth

# COMMENT SONT TRAITÉS LES MÉGOTS ?

## 1 Le recyclage, comment ça marche ?

### ÉTAPE 1 *Le tri*

Les mégots sont collectés dans les cendriers urbains et ramenés au centre de recyclage. La première étape est celle du tri des mégots parce que l'on ne trouve pas que des mégots dans les cendriers (biodéchets, chewing-gums...). Il y a à peu près entre 3 et 5% de déchets autres que le filtre en lui-même.

### ÉTAPE 2 *La séparation*

La seconde, est celle du broyage qui permet la séparation entre le tabac et le filtre. Le papier, le tabac et les cendres sont biodégradables. Ils vont donc être compostés.

### ÉTAPE 3 *La dépollution*

Le filtre est traité en utilisant de l'eau de pluie, qui aura le rôle d'un solvant et permettra de séparer les polluants et substances toxiques du filtre. Les eaux de lavage sont réutilisées en circuit fermé.

### ÉTAPE 4 *Le broyage*

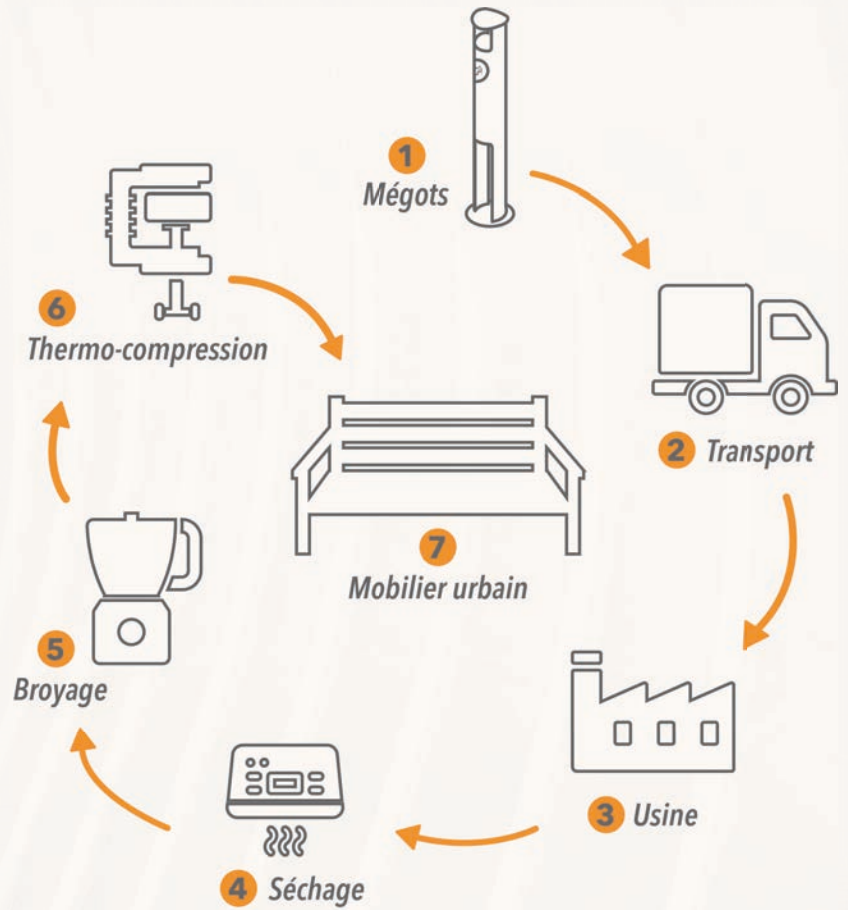
La quatrième étape est le broyage final du filtre. Cette étape va permettre d'avoir la fibre de cellulose broyée qui sera positionnée dans un moule.

### ÉTAPE 5 *La transformation en matière dure*

Des presses à thermocompression sont utilisées pour compresser les matières broyées. Cela va permettre de développer une plaque rigide qui servira de lames de mobilier urbain ou pour fabriquer des distributeurs de gel hydroalcoolique ou encore des cendriers.



# CYCLE DE RECYCLAGE DU MÉGOT



## Le saviez-vous ?

Le recyclage des mégots permet de réduire l'impact environnemental des entreprises et des communes. Recycler 1KG de mégot permet d'économiser 88% d'émissions de CO<sup>2</sup> par rapport à l'incinération !



# L'INCINÉRATION

## 2 Quelles méthodes sont employées pour l'incinération des mégots de cigarette ?

**14,5 MILLIONS** de tonnes de déchets sont incinérés en France chaque année.

Le coût moyen est en hausse et varie de **70 À 800 € PAR TONNE.**

### ÉTAPE 1 *Préparation de la matière*

La deuxième technique existante pour se débarrasser des mégots est la transformation en combustible destiné à l'industrie.

En premier lieu, avant d'être incinérés, les mégots réunis dans des fûts rejoignent des usines d'incinération des déchets.

Dans ces usines, les mégots sont mélangés à d'autres déchets industriels (des plastiques, pots de peinture, des solvants ou des vernis). Le tout est broyé et travaillé pour devenir une pâte.

Ensuite, la pâte est transformée en poudre ou en briquettes, on appelle cela du Combustible Solide de Substitution (CSS), cette matière est composée principalement de déchets dangereux.

### ÉTAPE 2 *Les cimenteries*

Le combustible est ensuite envoyé dans des cimenteries, elles utilisent le combustible pour chauffer leurs fours qui brûlent à plus de 2000 degrés.

Cette méthode d'incinération produit de la chaleur, on appelle cela la valorisation énergétique. La transformation des mégots en énergie est capable d'alimenter l'usine.

L'inconvénient est que brûler les mégots pollue, car cela rejette du dioxyde de carbone (88 % de plus que le recyclage) et il y a des résidus à filtrer dans les fumées.

## AVANTAGES



L'eau se transforme alors en vapeur, qui produit de l'électricité. Elle peut également servir à chauffer des immeubles s'ils sont raccordés aux réseaux de chauffage urbain. Après incinération il reste des résidus appelés mâchefers. Certains servent de sous-couche pour les routes, les autres sont stockés dans une Installation de Stockage des Déchets Dangereux (ISDD).

Le coût de traitement est relativement faible, car le transport est mutualisé avec tous les autres déchets. C'est une solution techniquement mature et économiquement maîtrisée, pertinente pour les déchets qui contiennent peu d'eau et qui sont trop complexes à recycler.

## INCONVÉNIENTS



La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) applicable à l'incinération passerait de 8€ à 20€ en 2021 (fourchette en fonction des modalités d'exploitation), jusqu'à 15€ à 25€ la tonne en 2025. La capacité d'incinération française va se réduire afin de forcer les acteurs à trouver des alternatives plus respectueuses de l'environnement.

## 100 % DE MATIÈRE BRÛLÉE

L'incinération c'est 100% de matière brûlée donc perdue. Le geste de tri est gâché. Cela rejette 3 millions de mâchefer → résidus d'épuration des fumées (REFIOM) classés « dangereux » donc de déchets toxiques mais aussi de pollution atmosphérique. 470 milles tonnes de chaleur/électricité. Les poussières appelées cendres volantes, chargées de métaux lourds, ne peuvent être recyclées et seront stockées et enfouies dans une ISDD (Installation de Stockage des Déchets Dangereux).

Ce système de traitement ne répond pas à l'obligation légale de tri et de valorisation et n'est pas conforme à la loi économie circulaire 2025. La pollution de l'air est supérieure en CO2 (GES, particules...), cela pollue les eaux par eutrophisation. De plus, l'incinération de l'acétate de cellulose présente dans le filtre a globalement un faible pouvoir calorifique.





# INTERVIEW

## VIRGINIE GUÉRIN



Chargée de mission  
Festival Atmosphères –  
Urbaniste – Directrice  
Générale Cocottarium –  
Présidente World  
Cleanup Day France

Selon vous, l'incinération des mégots est-elle un moyen efficace pour lutter contre la pollution des mégots de cigarette ?

V.G « Je pense que c'est une option qui peut avoir du sens en fonction du territoire, parce que le sujet du recyclage c'est de voir comment pouvons-nous traiter dans un circuit relativement court l'ensemble des déchets afin de les transformer en ressources. Parfois, cela peut donc être une option, il faut trouver celle qui sera la meilleure dans les contraintes qui sont les nôtres, en considérant notamment les contraintes de territoire et de transport par rapport à une solution donnée.

Pour le mégot, l'incinération peut être une option même si comme tout cycle d'économie circulaire, l'enjeu est de faire en sorte que la matière redevienne une nouvelle ressource et non pas qu'elle parte en fumée. »

## JIMMY PAHUN



Député du Morbihan

Selon vous, l'incinération des mégots est-elle un moyen efficace pour lutter contre la pollution des mégots de cigarette ?

J.P « Je pense que c'est une des réponses, il vaut mieux que les mégots soient valorisés et que cela serve en chaufferie, plutôt qu'ils ne servent à rien du tout et qu'ils finissent dans les océans comme hélas beaucoup de mégots. Je pense qu'il y a d'autres solutions, plus concrètes et plus efficaces.

# INTERVIEW

**PATRICK  
LECLERC**



Maire de Landerneau

“

**SI NOUS POUVONS  
FAIRE EN SORTE  
QU'ILS SOIENT  
RECYCLÉS CE N'EST  
QUE BÉNÉFIQUE.**

”

**Selon vous, l'incinération des mégots est-elle un moyen efficace pour lutter contre la pollution des mégots de cigarette ?**

**P.L.** « L'idée première était tout d'abord que les mégots ne se retrouvent pas dans la nature. S'ils sont incinérés, ce n'est déjà pas si mal, mais s'ils sont recyclés c'est encore mieux !

Nous voulions avant tout qu'ils ne se retrouvent pas par terre et qu'ils soient collectés. Si nous pouvons faire en sorte qu'ils soient recyclés ce n'est que bénéfique. De nombreuses discussions sont en cours avec MÉGO!, nous avons notamment un rendez-vous avec la SNCF afin de parler du mobilier urbain et les différentes utilisations du recyclage. »

**Quelles sont les attentes et les motivations de la sphère politique (bretonne) concernant le fléau des mégots de cigarette ?**

« Nous souhaitons des solutions de financement, pour assurer la collecte et une harmonisation des pratiques. Pour cela, nous avons accompagné Bastien Lucas pour lancer son label Ville Zéro Mégot. Nous souhaitons qu'il y ait un groupement afin de pousser les villes et les communes à se lancer.

En résumé, nos attentes sont : un label, une politique de collecte et un accompagnement financier pour assumer cette collecte qui doit être payées par les producteurs de cigarettes. Avec l'aide de la REP, on pourra organiser une collecte plus intense. »

## AVANTAGES

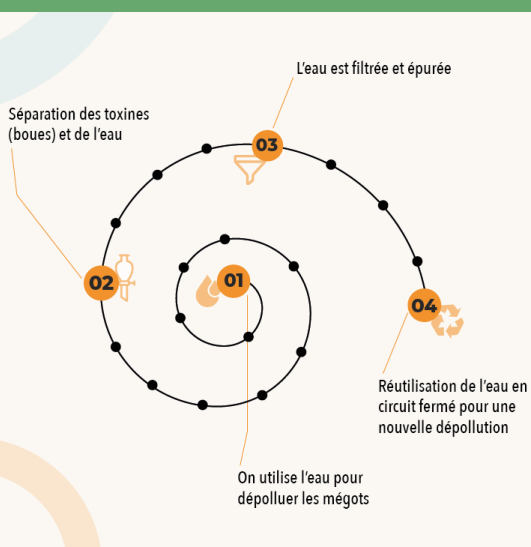
Le recyclage minimise la pollution et quand on sait que le mégot est le déchet le plus dangereux pour l'océan, on y voit tout de suite son avantage. La fabrication de mobiliers urbains en matériau recyclé est une solution qui permet de prévenir et de sensibiliser les populations à la pollution des mégots et aux bons gestes de tri. La production de cette nouvelle matière recyclée évite également l'épuisement de ressources.



## PROCÉDÉ ÉCO-INNOVANT

Les mégots recyclés ne sont pas incinérés et ne rejettent pas de fumées toxiques et de CO<sub>2</sub> dans l'air. L'eau est recyclée en circuit fermé sur une très longue durée afin d'être réutilisée pour recycler les mégots. Cela protège donc de manière considérable cette ressource naturelle ainsi que l'environnement.

C'est un procédé éco-innovant dont la finalité est de recycler les mégots tout en dégradant au maximum les polluants organiques contenus. La pollution de l'air est inférieure à l'incinération (GES, particules) : recycler 1KG de mégots permet d'économiser 88% d'émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à l'incinération.



## INCONVÉNIENTS

Développer une nouvelle solution de traitement matière (recyclage) nécessite des investissements parfois lourds et l'ensemble des études associées au mode de valorisation. Ici dans le cas du recyclage des mégots, les investissements concernaient dans un premier temps le site pilote, non performant, afin de tester la solution de traitement par dépollution et thermocompression.

La R&D, l'amélioration continue (SME), les études Européennes sur le matériau (REACH, POP), la certification qualité, l'ACV... sont des investissements conséquents qui doivent être réalisés au préalable.

Pour finir, le process n'étant pas mature, avons-nous l'assurance que ce procédé permettrait de traiter des volumes très élevés de mégots (exemple de plusieurs centaines ou milliers de tonnes) dans une seule usine ? Il faudra probablement imaginer la construction d'autres usines en France.



### Le saviez-vous ?

Il n'existe qu'une seule unité de recyclage (ICPE) de mégots en Europe. Elle est dotée d'une analyse de cycle de vie avec revue critique officielle.

# INTERVIEW

**JIMMY  
PAHUN**



Député du Morbihan

“

**JE PRIVILÉGIERAI  
LE RECYCLAGE, CAR  
C'EST UNE  
DEUXIÈME VIE AU  
PRODUIT.**

”

Pensez-vous que l'incinération peut être considérée comme du “recyclage” ?

J.P « L'incinération n'est pas du recyclage, c'est une forme de fin ultime du produit.»

Pensez-vous que le recyclage peut être un effet de levier sur les comportements ?

« Le recyclage, j'y crois beaucoup, j'y crois plus que l'incinération. Le problème est qu'avant de recycler, il faut collecter. Et la grosse difficulté, c'est la récupération des mégots. Je crois beaucoup en ce que fait MÉGO!, j'ai un exemplaire devant les yeux des plaques pour les bancs et les chaises extérieurs . Je pense qu'on peut aller beaucoup plus loin et qu'on a là un outil d'isolation et de réhabilitation thermique des bâtiments énorme. J'aimerais tendre, tous ensemble vers ce travail. Je pense qu'il y a vraiment quelque chose à imaginer et à travailler, mais encore une fois ce n'est pas moi le technicien, et les techniciens nous diront comment s'y prendre.»

Si vous deviez choisir une méthode pour traiter vos mégots, choisiriez-vous l'incinération ou le recyclage des mégots ?

« Je privilégierais le recyclage, car c'est une deuxième vie au produit. Et l'économie circulaire c'est ça, c'est que tout déchet doit devenir ressource. »

# INCINÉRATION OU RECYCLAGE ?

Selon l'**ADEME**, l'agence de la transition écologique, le recyclage permet d'éviter chaque année en France l'équivalent de **20 millions de tonnes de CO2**. Le recyclage de ressources naturelles permet d'entrer dans une démarche d'**économie circulaire**. Cela minimise également le réchauffement climatique. La manière dont les mégots sont recyclés permet ainsi d'éviter qu'ils soient brûlés et entraînent de vastes gaz à effet de serre tel que le **dioxyde de carbone**. Le processus de recyclage implique une combustion minimale et les déchets sont transformés en **matériaux réutilisables** avec un impact nul ou minimal sur l'environnement.

## INTERVIEW

**PATRICK  
LECLERC**



**Maire de Landerneau**

**Pourquoi avez-vous choisi comme moyen de traitement le recyclage du mégot ?**

**P.L.** « Nous sommes très engagés et convaincus par la démarche du développement durable dans son ensemble, et les déchets, notamment en font partie.

Parmi ces déchets, il y a les mégots de cigarette. Le mégot était un déchet sur lequel il fallait que l'on se penche.

De plus, nous avons été alerté sur la nocivité de celui-ci. Landerneau étant une ville traversée par une rivière très visible cela nous paraissait indispensable de faire en sorte que les mégots n'atterrissent pas dans la rivière et ne polluent pas l'eau sachant qu'un mégot pollue 500 L d'eau. »

“  
**NOUS SOMMES TRÈS  
ENGAGÉS ET  
CONVAINCUS PAR LA  
DÉMARCHE DU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DANS SON  
ENSEMBLE.**

# INTERVIEW

## ALAIN VISINE



Chef de Service des  
Moyens Communs –  
Bordeaux Métropole

## PASCAL GAUDIN



Chargé de communication  
Vinci Autoroutes

“

**IL VAUT MIEUX  
RECYCLER  
QU'INCINÉRER CAR  
L'INCINÉRATION  
RELÂCHE DU CO<sub>2</sub>.**

”

Pourquoi avez-vous choisi comme moyen de traitement le recyclage du mégot ?

A.V « Tout d'abord, il y a un marché et des critères d'analyse qui concerne le dispositif, le prix, les moyens de recyclage... Ensuite, concernant le critère environnemental, ce qui a pesé dans la balance est le dispositif de recyclage. Une solution nettement moins polluante que l'incinération qui, elle, dégage des vapeurs toxiques pour l'environnement.»

Pourquoi avez-vous choisi comme moyen de traitement le recyclage du mégot ?

P.G « Nous avons choisi le recyclage car c'est une solution plus vertueuse, il vaut mieux recycler qu'incinérer car l'incinération relâche du CO<sub>2</sub>. Pour nous, le recyclage était la solution qui était la plus appropriée. De plus, la société MÉGO! nous a apporté une solution qui nous semblait très intéressante.

La transformation des mégots en mobilier urbain est à mon sens une chose très intéressante car cela permet de valoriser un produit qui jusqu'à présent était incinéré ou laissé dans la nature »

# INTERVIEW

**DELPHINE  
BÜRKL**



**Mairesse du 9e  
arrondissement de Paris**

“

**L'INCINÉRATION,  
MÊME MAÎTRISÉE,  
LAISSE ÉCHAPPER  
UNE QUANTITÉ  
NON NÉGLIGEABLE  
DE CARBONE DANS  
L'ATMOSPHÈRE.**

”

**Pourquoi avez-vous choisi comme moyen de traitement le recyclage du mégot ?**

**D.B** « Le recyclage contribue à sensibiliser les consciences et sortir du circuit des déchets qui ont vocation à polluer les sols et les océans. Il nous faut privilégier une filière de recyclage la moins polluante et si possible avec zéro rejet dans l'environnement. L'incinération, même maîtrisée, laisse échapper une quantité non négligeable de carbone dans l'atmosphère. »

**Quelles sont les attentes de la sphère politique concernant le fléau des mégots de cigarette ?**

« La collecte des mégots n'est pas qu'une question médiatique anecdotique mais bel et bien un sujet de fond, de société. Et par conséquent politique. Nous sommes réunis pour porter un projet ambitieux. Nos initiatives doivent participer au débat public sur la transition écologique et sociétale engagée dans notre pays. »

**Demain, quelle vision du monde avez-vous concernant la pollution et l'avenir des mégots de cigarette ?**

« Au-delà de la sensibilisation des fumeurs et de la collecte des mégots, l'idée est d'aller vers un parcours vertueux pour donner une deuxième vie aux déchets, dans un modèle économique vertueux. Mais cela ne sera possible que s'il existe une bonne collecte des mégots en amont. »

# LOI ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2025

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière **durable** en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un **modèle économique** plus circulaire. La loi économie circulaire comporte plusieurs éléments comme la **loi anti-gaspillage** afin de tendre vers cette économie circulaire. À partir de 2025, la loi imposera aux professionnels produisant majoritairement des biodéchets, qu'ils soient triés en vue d'un traitement en compostage ou en méthanisation.

## 100 % DE PLASTIQUES RECYCLÉS EN 2025

Cette obligation s'applique déjà, depuis 2016, aux producteurs de **plus de dix tonnes** par an.

Le gouvernement veut également pouvoir imposer l'incorporation de **matière recyclée** dans certains produits pour approcher l'objectif de **100 %** de plastique recyclé en 2025. Pour pousser à l'utilisation de matière recyclée, l'Etat compte mettre en place dans le projet de loi économie circulaire le principe du **pollueur/payeur**.





# QU'EST-CE-QUE LE PRINCIPE DU POLLUEUR/PAYEUR ?



La loi économie circulaire a décidé d'appliquer le principe du « **pollueur /payeur** » dès janvier 2021. La secrétaire d'État, auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune Poirson, va inscrire dans la loi sur l'économie circulaire en préparation, la création d'un « **Éco-organisme** ». La structure sera **financée** par les industriels.

Le rôle de la nouvelle institution est de trouver des solutions pour **collecter** les mégots, mener des **opérations de sensibilisation**, de **nettoyage**, de **recyclage**... Si un industriel refuse d'avoir recours à du plastique recyclé dans ses emballages, il devra payer des pénalités.

Cela va impliquer des campagnes de sensibilisation, le **financement d'actions ponctuelles** dans les collectivités locales (nettoyage de plages, distribution de cendriers de poche, etc.), voire une **aide au nettoyage** de la voirie.

## LA RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP)



Selon l'ADEME, "dans le cadre de la **REP**, les fabricants, distributeurs pour les produits de leurs propres marques, importateurs, qui mettent sur le marché des produits **générant des déchets**, doivent prendre en charge, notamment **financièrement**, la gestion de ces déchets."

En 2021, l'éco-organisme "**ALCOLME**" a été créé pour financer le ramassage des **mégots**. Les communes et les villes vont pouvoir bénéficier d'un **financement** dans le cadre de leur campagne d'information et de **propreté urbaine**. L'objectif de cette REP est avant tout d'informer et d'aider les communes à mieux séparer ce **déchet dangereux** pour la faune et la flore

## EN RÉSUMÉ :

**CHACUN DOIT PAYER LA NOTE DE SA PRODUCTION  
DE DÉCHETS**

# À PROPOS DU LABEL VILLE ZÉRO MÉGOT

« VILLE ZERO MEGOT », porté par l'association Terres Océanes, est attaché au symbole du mégot de cigarette et du recyclage.

Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la propreté de la ville concernant la gestion des déchets, et plus particulièrement, les mégots de cigarette.



## NOTRE OBJECTIF

Faire de vos espaces publics des zones zéro mégot !



ENSEMBLE, RENDONS LES VILLES PLUS PROPRES !

[DÉPOSER MA CANDIDATURE](#)



### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

Chloé Poumellec  
MéGO!  
Canva

### RELECTURE :


Bastien Lucas

### DIRECTION ÉDITORIALE :

Chloé Poumellec  
communication@terres-oceanes-asso.org  
02 98 40 00 57

 ville-zero-megot.fr

 contact@ville-zero-megot.fr

 02 98 40 00 57

 Ville Zéro Mégot

 ville.zero.megot.fr

